REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)

Programme « Infrastructures, connectivité et sécurité numérique »

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 01/C/MTNMA/2026

Recrutement d'un Consultant (firme) pour l'assistance à l'élaboration du DAO et le suivi de l'exécution du projet de mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque pour l'actuel Data Center

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a fait de la transformation numérique un levier majeur de modernisation de l'Administration et de développement économique. Dans ce cadre, le Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (MTNMA) met en œuvre, au titre du programme « Infrastructures, connectivité et sécurité numérique », des actions visant à doter le pays d'infrastructures numériques performantes, résilientes et sécurisées.

Le Data Center national actuellement en exploitation constitue une infrastructure critique de l'État, dont l'alimentation électrique repose sur le réseau SOMELEC, secouru par des groupes électrogènes et des onduleurs. Afin de réduire sa facture énergétique, de renforcer la résilience de son alimentation et d'améliorer son efficacité énergétique, le MTNMA envisage la mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque, éventuellement associée à un système de stockage par batteries.

Le MTNMA a obtenu des fonds du **Budget de l'État** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat de services de consultant relatif au « **Recrutement d'un Consultant (firme) pour l'assistance à l'élaboration du DAO et le suivi de l'exécution du projet de mise en place d'une centrale solaire pour l'actuel Data Center** ».

Les prestations comprennent principalement : (i) le diagnostic énergétique et électrique du Data Center et l'étude de faisabilité technique, économique et réglementaire des variantes de centrale solaire (avec ou sans stockage, système hybride) ; (ii) l'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) du marché clé en main de fourniture, d'installation et de mise en service de la centrale ; (iii) l'assistance à l'Autorité contractante pendant la passation de ce marché ; (iv) le suivi et le contrôle de l'exécution du marché : fourniture, installation, configuration, essais et mise en service, jusqu'à la réception définitive. La durée prévisionnelle de la mission est de dix (10) semaines pour les études et le DAO, auxquelles s'ajoutent la durée de la passation, la durée d'exécution du marché clé en main (estimée à six (6) mois) et une période de garantie de douze (12) mois.

Les termes de référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur simple demande par courriel.

Le MTNMA invite les Consultants (firmes) admissibles, ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues, à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services. Les Consultants (firmes) peuvent s'associer sous forme de groupement pour renforcer leurs compétences respectives.

La méthode de passation choisie est la **Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (SQC)**, conformément aux dispositions de la loi n°2021-024 du 29 décembre 2021 portant Code des marchés publics et du décret n°2022-083 du 08 juin 2022 portant application de ladite loi.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, aux heures ouvrables, à l'adresse ci-dessous :

Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (MTNMA) – Direction des infrastructures

1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt signée par une personne habilitée à engager le Consultant (firme) ;
 - Un accord de groupement signé par les parties concernées, précisant le chef de file, en cas de groupement ;
 - La présentation du Consultant (firme) : domaines d'activité, années d'expérience, organisation technique et managériale, effectif du personnel permanent ;
 - Les références de missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années, accompagnées des justificatifs (attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception).

 Le personnel clé n'est pas évalué à ce stade.
2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception délivrés par un client reconnu.
3) La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous **:**

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				
i+1				

4) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA) au plus tard le mardi 1 décembre 2026 à 12h00 (GMT), sous pli fermé portant la mention « AMI N° 01/C/MTNMA/2026 – Consultant (firme) centrale solaire Data Center », ou par voie électronique à l'adresse suivante :

A l'attention de :
Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)
Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen
Nouakchott, Mauritanie
Téléphone : +222 49 72 71 70
Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr

5) Toute fausse déclaration d'expérience entrainera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
6) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivi, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d'une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n'a pas été envoyé par voie électronique.
7) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	NOTES
1. Expérience générale du Consultant (firme) dans les études et le contrôle d'installations électriques et énergétiques	15
2. Expériences dans les études et l'élaboration de DAO de centrales solaires photovoltaïques (de préférence avec stockage par batteries)	30
3. Expériences dans le suivi et le contrôle de l'exécution de projets de centrales solaires photovoltaïques (fourniture, installation et mise en service)	25
4. Expériences dans les études ou le contrôle d'infrastructures électriques de sites critiques (data centers, centres de télécommunications, hôpitaux, etc.)	15
5. Expériences de missions similaires réalisées en Mauritanie ou dans la sous-région	10
6. Organisation technique et managériale du Consultant (firme)	5
Note globale	**100**

(*) NB : les qualifications et les expériences des Consultants (firmes) seront évaluées sur la base des expériences attestées. En cas de groupement, les expériences de l'ensemble des membres seront prises en compte.

Le Consultant (firme) classé premier, ayant obtenu la note la plus élevée, sera invité à soumettre une proposition technique et financière, puis, si celle-ci est conforme et acceptable, à négocier le contrat. En cas d'égalité de notes, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évaluées au critère 2 et, si nécessaire, au critère 3, sera retenu.

Le Consultant (firme) retenu, ses filiales et partenaires ne pourront pas participer, en qualité de soumissionnaire, de sous-traitant ou de fournisseur, au marché clé en main dont il aura élaboré le DAO et assurera le contrôle.

Le MTNMA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis.